

Saint-Égrève

le journal

N°256
AVRIL 2019

Ça bouge
dans les transports !





ECRAM

Le savoir-faire artisanal



Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88

DEVIS
GRATUIT

Fax 04 76 75 67 08

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève



Entre une
grande marque
et une
enseigne locale,
choisissez les 2 !



EXCLUSIVITÉ
LOCATION

SAINT-EGREVE
Château de la Tourrette

2P+C 2e ét. 49,58 m². Bon état.
Cellier. Chauff ind gaz. Loyer
637 € + ch. 62 €. FA 642 €
dont EDL 147 €. Caution 575 €.
Dispo 06/04/19. DPE D.

VOREPPE
326 rue I. Stravinsky

2P+C 48,58 m², terrasse 10 m².
Rénové. Calme, ensoleillé. Loyer
576 €. + ch. 85 € (chauf, ECF
compris), FA 661 € dont EDL 237 €.
Caution 576 €. Dispo de suite. DPE : E.



Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET

Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26

remi.gremeret@hotmail.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement
paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal

SAINT-EGREVE
17 bd Jomardière

Domaine Barnave. Box en sous-sol
avec éclairage + prise de courant.
Loyer mensuel 102 €. FA 90 €.
Caution 200 €. Dispo de suite.

VOREPPE
183 rue D. de l'assigny

4 P+C équip 78,22 m², rénové. Rez
jardin. 3 ch. Garage, jardin priv.
Chauff ind gaz. Loyer 765 € + ch.
85 €. FA 850 € dont EDL 200 €.
Caution 765 €. Dispo de suite. DPE : C.

LE FONTANIL
25 Grande Rue

Villa 5P+C 125 m². 4 ch. 2 SdB. 2 wc.
2 caves. Terrain clos 800 m². Chauff
ind gaz. Loyer 1200 € + ch. 10 €.
FA 1200 € dont EDL 276 €. Caution
1200 €. Dispo de suite. DPE : D

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle



04 76 940 940

À ST-ÉGRÈVE
DU T3 AU T4

RÉSIDENCE
HAUT DE GAMME
Secteur Mairie



- Résidence à taille humaine, nichée au cœur d'un espace paisible, verdoyant et résidentiel
- Espaces de vie confortables et lumineux prolongés par de belles terrasses orientées plein sud



04 76 15 21 21
trignat.fr

sommaire n°256



édito

Daniel Boisset
maire de Saint-Égrève

Lorsque l'on évoque les transports, la ville de 2019 n'est pas celle que nous connaissions seulement dix ans auparavant. A l'unique solution, ou presque, de la voiture individuelle et exclusive, les évolutions des modes de vie ont conduit à d'autres choix de mobilité.

Saint-Egrève, en tant que 6^e ville de la métropole et porte d'entrée de celle-ci, a également vu les alternatives se développer. Covoiturage, bus, tramway, trottinette ou vélo, les choix sont nombreux pour ceux qui vivent, travaillent ou traversent la ville.

Ces modes de transport doivent tout d'abord s'adapter aux usagers et non l'inverse, sous peine de créer le rejet. La voiture individuelle reste une option souvent obligatoire pour ceux qui font des trajets de plusieurs kilomètres sur un axe où les transports en commun font défaut. Les collectivités doivent aussi en tenir compte.

Ainsi la Ville est aux premières loges d'un chantier d'ampleur métropolitaine, si ce n'est davantage, avec la réfection de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau. Plusieurs années de travaux seront nécessaires afin de se donner les moyens de fluidifier le trafic de l'axe principal de l'agglomération. Saint-Egrève bénéficiera également de cette rénovation puisque les problématiques de congestion remontent jusque dans nos rues aux heures de pointe.

En adaptant nos usages et en faisant évoluer nos rues, nous pourrions partager plus aisément un espace public devenu trop souvent restreint. La ville change et deux choix s'offrent à nous : constater et ne rien faire ou bien faire évoluer les moyens pour répondre aux défis que nous avons devant nous. Bien évidemment nous choisissons la seconde option, tout en ayant en tête de nous engager pour les habitants et pour leur bien-être. Tous ensemble nous y arriverons !

Daniel BOISSET

4-9 | les actualités

L'aquarelle, une pratique à découvrir
"Fête" vos jeux

Moustiques, Saint-Égrève organise la résistance
Isoler son logement avec la Ville et la Métro
Une lame d'eau aux deux massifs



| la ville | 10-11

Solidarité

L'Épice'Riz ouvre ses portes

Prévention/sécurité

Des espaces publics sécurisés



| Dossier | 12-15

Déplacements

Ça bouge dans les transports

| les loisirs | 16-19

Focus

Portrait sans fard d'une maquilleuse festive

Événements

Théâtre 2.0

Pétanque au Muret



20 Info pratique

21 Petites annonces

22 Expression politique



Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.

Dépôt légal : avril 2019

Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Égrève, 04 76 56 53 72

Journal municipal de la Ville de Saint-Égrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Véronique Jaubert

Rédacteur en chef : Amandine Venet

Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

Maquette : service communication



L'aquarelle, une pratique à découvrir



Tous au salon !

Jusqu'au 14 avril, 21 artistes de toute la région présentent une centaine d'œuvres en mairie et à la maison Borel à l'occasion d'une exposition événement accessible tous les jours de 14h à 18h. En parallèle, une exposition des carnets de voyages des Saint-Egrévois de Haut en Couleurs est à découvrir à la bibliothèque. Un atelier, deux démonstrations, deux stages et plusieurs événements sont au programme.

En savoir + : dans les pages agenda ou sur saint-egreve.fr

C'est un mois d'avril très coloré qui commence à Saint-Egrève ! En effet, la Ville propose jusqu'au 14 avril, son premier salon régional de l'aquarelle. Un moment fort pour faire découvrir cet art au plus grand nombre et, pourquoi pas, susciter des vocations. Réunissant 21 artistes, l'évène-

ment a pour objectif de valoriser et mettre en lumière les multiples approches de cette pratique artistique. "Pour chaque domaine culturel, nous proposons des temps forts. À vous de voir pour le cinéma, des concerts pour L'Unisson, la fête du livre à la bibliothèque... Notre volonté est d'offrir un événement phare

en arts plastiques", explique Geneviève Reynier, adjointe en charge de l'action culturelle, en précisant "nous nous sommes orientés vers l'aquarelle car c'est une pratique accessible".

L'événement a mobilisé toute l'équipe culturelle dont la responsable, Sophie Mazard qui travaille sur ce dossier depuis

plus d'un an. "Les organisateurs du salon du Sappey nous ont apporté leur expérience et nous avons sollicité les associations locales qui ont ainsi été parties prenantes de ce projet. Notre salon de l'aquarelle est une première et nous espérons une montée en puissance au fil des ans", explique-t-elle. ■

(11 500 €) C'est le budget prévisionnel consacré par la Ville au premier salon régional de l'aquarelle

Peindre à Saint-Egrève

A Saint-Egrève, plusieurs associations permettent de s'initier ou de pratiquer l'art délicat de l'aquarelle. L'Atelier de l'Islo, propose des cours d'initiation au dessin animés par Isabelle Loiseau qui explique que "l'aquarelle fait partie des techniques proposées en fonction du sujet et permet souvent de passer à d'autres moyens d'expression". Les plus jeunes peuvent aussi pousser la porte de l'atelier bleu orange (LABO) de Mireille Arbellot qui confie n'être pas spécialement "professeur d'aquarelle mais je propose toutes les techniques. Cette année nous travaillons le thème du Japon et l'aquarelle s'y prête particulièrement". De son côté, Marie Pierre Coiffard encadre quatre cours hebdomadaires dispensés par

Haut en couleurs dont l'aquarelle est l'activité principale. "En atelier, le plus enrichissant ce sont les échanges de techniques et d'expériences", indique-t-elle en insistant sur le fait que l'association organise des voyages à l'étranger. "C'est une approche différente de l'atelier et l'aquarelle permet d'aller sur le terrain".

"A l'ACDA (l'atelier de création et de développement artistique, NDLR), il n'y a que des artistes bénévoles qui animent nos ateliers et pour l'aquarelle, c'est Agnès Anselme", précise Alain Bourgey, président de l'ACDA.

Enfin, la MJC organise, tous les mardis après-midi, des ateliers libres d'aquarelle. Ouf ! Il n'y a plus qu'à s'y mettre... ■



“Fête” vos jeux

oyaux bazar à l'Espace Robert Fiat où s'est déroulée la journée “Le jeu dans tous ses états” coordonné par la Maison des solidarités et des familles. Tout au long de ce premier samedi du printemps, les familles se sont pressées autour des stands mis en place pour l'occasion pour partager des moments privilégiés grâce aux animations mises en place par, l'association familiale, la MJC, l'APASE, le pôle jeunesse, la bibliothèque et les services enfance et petite enfance de la ville. ■



Le temps d'une journée, l'Espace Robert Fiat s'est transformé en caverne d'Ali Baba pour les joueurs de 0 à 107 ans !



La clinique vétérinaire a sans doute créé quelques vocations...



Il n'est jamais trop tôt pour commencer à s'amuser... C'est d'ailleurs comme cela que l'on apprend à grandir



Le jeu peut être un moment privilégié pour apprendre à mieux se connaître et à mieux connaître les autres, la preuve avec le périple des cinq sens



Une fois n'est pas coutume, les jeunes ont tout fait pour fuir le Patio durant l'escape game

Vacances, j'oublie tout !

C'est reparti pour deux semaines à fond la caisse avec le Pôle Jeunesse. Pendant les vacances de printemps, pas moins de douze animations à la journée sont au programme dont une sortie dédiée à l'exploration des grottes de Choranche. Pour les plus fadas, un mini-séjour trottinette à Marseille est même programmé ! Idéal pour aller rider le mythique skate-park du Prado. ■



En savoir + : 04 76 56 59 80 pole-jeunesse@mairie-st-egreve.fr

Le jeu dans tous ses états en vidéo sur www.youtube.com



Moustiques : Saint-Egrève org

S'unir pour lutter contre les moustiques

Attention, au printemps, les moustiques préparent leur grande offensive annuelle. Aux nuisances des diptères locaux s'ajoutent depuis quelques années celles causées par le moustique tigre qui a fait son apparition à Saint-Egrève comme dans toute l'agglomération. Outre les désagréments engendrés par les piqûres, ces bestioles peuvent aussi être vecteurs de maladies. Pour lutter contre leur prolifération, la mairie a donc tissé un partenariat avec l'entente interdépart-

ementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EIRAD). L'étude approfondie menée en 2018 sur le territoire a permis de mettre en avant le fait que 71,60% des résidences privées de la commune étaient des gîtes à moustiques tigres. "260 habitations ont été concernées par le porte-à-porte, 56,90% d'entre elles ont donné lieu à une intervention complète soit 148 habitations. 68 demandes d'interventions particulières ont été enregistrées et traitées par les agents de l'EIRAD. Si ces

demandes ont principalement été reçues via le site Internet (www.eid-rhonealpes.com) certaines ont été transmises par la mairie. En fonction des situations, plusieurs d'entre elles ont été suivies d'interventions de sensibilisation en porte à porte" détaille-t-on du côté de l'EIRAD qui rappelle que les interventions sur Saint-Egrève représentent 4 % de l'activité de l'entente. ■



Terrasses sur plots, nids à moustiques

Très présentes sur la commune, les terrasses construites sur des plots sont un véritable paradis pour les moustiques tigre et difficilement traitables. En effet, elles retiennent l'eau sous des dalles des balcons ou terrasses et représentent un gîte idéal pour le développement larvaire. Quelques techniques permettent de contenir la prolifération des larves sous les terrasses mais depuis 2016, les services de l'EIRAD testent différentes solutions pour mieux maîtriser ce problème. "De nouvelles solutions seront évaluées en 2019 afin de pouvoir apporter une réponse quant à leur efficacité et la facilité de leur mise en œuvre", indique-t-on à l'EIRAD, qui rappelle en outre que "les travaux inhérents à la bonne gestion de l'habitat sont de la responsabilité des propriétaires, des gestionnaires ou des occupants" car si quelques terrasses de ce type sont recensées autour de certains bâtiments communaux (dont la mairie) la plupart relève du domaine privé.

10 289 €

C'est le budget de la Ville consacré à l'EIRAD pour la lutte contre les moustiques à Saint-Egrève



LE BON GESTE

Retourner ou mettre à l'abri de la pluie ses seaux, son matériel de jardin et ses récipients divers.



LE BON GESTE

Vider régulièrement (une fois par semaine) ou supprimer les coupelles sous les pots de fleurs, vases...

FORMATION : en mars, les personnels communaux ont bénéficié de formations spéciales pour mieux lutter contre les moustiques

Saint-Egrève entre en guerre

En 2018, l'extermination des nids de moustiques a mobilisé 186 heures de travail pour les agents de l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes de démoustication (EIRAD). Elle a notamment nécessité l'épandage de 35Kg de Vectomax®, un poison bio spécifique dérivé d'une bactérie et qui cible exclusivement les larves de diptères, pour le traitement des regards et des cimetières. À Saint-Egrève, c'est le 18 juin qu'a été réalisé le diagnostic des différents bâtiments publics de la commune : crèches, groupes scolaires... Les traitements des différents gîtes larvaires non supprimables présents sur ces sites ont été réalisés durant l'été. ■



organise la résistance



LE BON GESTE

Recouvrir d'un filet moustiquaire ou de tissu les bidons de récupération d'eau.

Création d'une "task force"

Le lundi 8 avril, la Ville de Saint-Egrève et l'EIRAD espèrent réunir une trentaine de Saint-Egrévois qui deviendront autant de relais de terrain pour la lutte contre les moustiques. "Ce sont des personnes ressources que nous avons conviées à venir participer à la mise en place d'un dispositif inédit de lutte contre les moustiques", explique Fabien Scarabelli, chargé de mission développement durable. L'EIRAD indique que "le moustique n'est pas un grand voyageur. Généralement quand on se fait piquer, c'est que leur site de nidification est à proximité immédiate. Il est donc logique d'avoir des personnes référentes dans chaque quartier de la ville pour à la fois observer la propagation des moustiques mais aussi pour conseiller leurs voisins et intervenir rapidement auprès d'eux". ■

Tous ensemble contre le tigre

Si la ville s'est déjà mobilisée pour enrayer la prolifération des moustiques tigre, les particuliers sont invités à se rendre sur le site www.signalement-moustique.fr pour signaler la présence de ces derniers dans leur quartier. L'EIRAD utilise les informations qui y sont déposées pour faire des enquêtes et identifier les quartiers à problème. ■



En savoir + : www.isere.fr/sante#demoustication
www.isere.fr/sites/default/files/depliant-lutte-contre-moustique-tigre-ara.pdf



Les larves de moustique se développent dans l'eau stagnante



LE BON GESTE

Introduire des poissons qui mangeront les larves dans les bassins d'agrément.

La Ville dégage ses "bat-armes" !

Dans la nuit saint-égrévoise, un justicier se bat pour protéger les habitants de l'assaut des moustiques. Sans pitié, il se rue en silence sur ces ennemis publics et les dévore sans autre forme de procès. Parfois inquiétant, souvent desservi par une sombre image, ce justicier ailé c'est la chauve-souris.

En une seule nuit, une simple pipistrelle peut en effet à elle seule consommer la bagatelle de 3 000 moustiques dont elles sont particulièrement friandes. Un soutien de poids dans la lutte contre les diptères suceurs de sang. Malheureusement, les chiroptères sont en voie de disparition notamment



en raison de la raréfaction de leurs gîtes naturels comme les arbres creux, les falaises ou les cavités rocheuses. Pour ramener à Saint-Egrève une population de chauves-souris et

participer de manière naturelle à lutter contre la prolifération de moustiques, l'idée d'installer des nichoirs à oiseaux, proposée par Olivier Galéa dans le cadre du dispositif APIH, est ainsi

étendue aux chauves-souris.

"En développant le projet de ce Saint-Egrévois, la Ville a travaillé avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) qui a recensé pas moins de 161 espèces animales à Saint-Egrève dont la chauve-souris", rappelle Fabien Scarabelli chargé de mission développement durable à Saint-Egrève, qui indique que "favoriser la nidification de certaines espèces permet de lutter contre les moustiques. Attirer des mésanges grâce à des nichoirs adaptés est propice à la lutte contre le moustique tigre qui est diurne alors que les chauves-souris sont les prédateurs naturels des moustiques communs qui eux sont nocturnes". ■

Mur/mur 2

Isoler son logement avec la Ville et la Métro

Lancé en 2016 par la Métropole, Mur/mur 2 est un dispositif qui permet d'aider financièrement les propriétaires d'un logement en copropriété ou d'accompagner ceux d'une maison individuelle à mieux isoler leur habitat. La campagne, qui se poursuit jusqu'en 2020, permet donc, à moindre coût, de réaliser des aménagements qui permettent non seulement de diminuer drastiquement les factures d'énergie mais aussi de valoriser son bien immobilier tout en améliorant son confort et en réduisant ses émissions de CO2 ! Les aides métropolitaines varient en fonction des bouquets de travaux choisis. Une aide forfaitaire va de 600 à 6 500€ ainsi qu'une autre aide individuelle définie en fonction des revenus des foyers concer-



©Grenoble-Alpes Métropole

Travaux d'isolation par l'extérieur

nés sont proposées. Un système de prêt bonifié a aussi été mis en place avec une banque partenaire. De son côté, Saint-Egrève est la seule commune à soutenir ce dispositif en le complétant

d'aides individuelles accessibles aux ménages des classes moyennes. En effet, aux aides métropolitaines, la Ville ajoute un budget de 200 000€ pour l'accompagnement des familles

qui s'engagent dans Mur/mur 2. Un "coup de pouce" qui devrait permettre d'aider environ 200 foyers à réaliser des travaux de rénovation énergétique. ■

En savoir + : l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) 04 76 00 19 09 / www.alec-grenoble.org

PLUi : l'enquête publique relative au PLUi se déroule du 1^{er} avril au 24 mai.

Des permanences du commissaire enquêteur se tiennent à Saint-Egrève lundi

8 avril de 14h15 à 17h15, jeudi 25 avril de 16h30 à 19h30 et vendredi 10 mai de 14h15

à 17h15. Le dossier est consultable sur www.lametro.fr



Déchèterie, évolution des horaires



La Métropole a réorganisé ses 21 déchèteries pour en harmoniser les heures d'ouverture. A compter du 1^{er} avril, celle de Saint-Egrève devient donc une "déchèterie maxi" qui à l'instar de cinq autres équipements de l'agglomération adopte les horaires les plus larges. Ainsi, il est possible de s'y rendre du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 18h30 (17h30 en hiver) et de 8h30 (9h en hiver) à 18h30 le samedi. ■

2 camions sont nécessaires à l'évacuation des encombrants abandonnés chaque semaine dans les rues de la ville alors qu'une déchèterie gratuite est à disposition rue du Pont Noir.

SIVOM : un budget très sport

Le 27 mars dernier, le syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) du Néron a adopté son budget prévisionnel pour 2019. L'intercommunalité qui regroupe Le Fontanil-Cornillon, Mont-Saint-Martin, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Egrève et Saint-Martin-le-Vinoux a donc voté un budget qui s'élève à 3 175 000 € pour la section fonctionnement dont 2 442 000 € de dépenses d'exploitation et à 9 934 000 € pour la section investissement dont 8 858 000 € sont consacrés aux dépenses d'investissement et à l'emprunt. Cette dernière augmente de 232 % par rapport à l'an dernier et permet de dégager quelques 8 500 000 € pour les travaux d'aménagement de la future piscine intercommunale et de ses abords. D'autres investissements plus modestes mais tout aussi importants sont programmés. A noter : en matière de contribution des communes, Saint-Egrève participe à hauteur de 66% des ressources du SIVOM (soit environ 1 984 000 €).

Une lame d'eau aux deux massifs

Afin de dynamiser les aménagements paysagers du carrefour des deux massifs, la Ville vient d'y faire installer une lame d'eau. 5800 € ont été consacrés à cette cascade de soixante centimètres de large qui ruisselle depuis le haut et qui permet d'animer visuellement le site qui a été entièrement redessiné en 2017. Pour mémoire, la commune

avait déjà consacré 200 000€ aux aménagements paysagers du nouveau carrefour à feux réalisé par le Conseil Départemental à l'angle de l'avenue San Marino et de la rue des Abattoirs en installant une "lentille d'eau" sur le terre-plein central et en végétalisant cette place centrale et ses abords en y plantant notamment une quarantaine d'arbres. ■



Zapping du mois

MARS

Samedi
23



Redécouverte de l'école Barnave

Visiter une école, quand on est parent, peut bien souvent faire l'effet d'une madeleine de Proust. On y retrouve les odeurs de craie, les couloirs et les salles de classe qui ont rythmé la vie de l'écolier d'antan. Toutefois, à l'occasion de la visite guidée des locaux de l'école élémentaire, organisée en présence d'élus dont Antoine Frisari, conseiller municipal adjoint au scolaire, les visiteurs ont pu constater que l'ambiance n'était pas ici à la nostalgie. L'équipement en cours de rénovation, est résolument tourné vers l'avenir : salles de classe dernier cri, confort optimal, réaménagement fonctionnel, accessibilité, couleurs... Tout a été pensé pour le bien-être des utilisateurs.

Chute de bloc à Fianacey

Judi 14 mars, un bloc rocheux d'une tonne environ s'est détaché du Néron. Il a traversé le chemin de Fianacey avant de terminer sa course dans le fossé entre le chemin et le parc, non loin des terrains de tennis. Bien que la Ville installe des filets de protection au niveau des biens et des lieux les plus exposés aux risques de chutes (au-dessus du skatepark, des habitations...) il n'existe pas de "risque zéro". Les services de la RTM-ONF ont été contactés pour diagnostiquer le site. L'accès du chemin de Fianacey est donc provisoirement interdit pour une durée indéterminée.

Poutres apparentes à la piscine

Très officiellement lancés en septembre dernier, les travaux de la future piscine intercommunale vont bon train. En effet, alors qu'environ 3600 m³ de béton ont été nécessaires pour la réalisation du gros œuvre, le chantier va ce mois-ci se concentrer sur la création de la charpente qui accueillera la toiture de l'équipement. Ce sont quelques neuf poutres sous-tendues de 23,5 long et 3,5 tonnes chacune qui seront nécessaires à l'élaboration de cette structure.

Fabriquées en atelier par la société Vosgeslam, ces poutres doivent être livrées sur le chantier par convoi exceptionnel. Produites en pin Douglas français naturellement imputrescible, elles pourront supporter la future toiture végétalisée qui sera prochainement mise en place. ■





Solidarité

Découverte des rayonnages de l'Epice'Riz lors de son inauguration

L'Epice'Riz ouvre ses portes

Depuis le 13 mars, les bénévoles de l'Epice'Riz accueillent les familles saint-égrévoises bénéficiant de l'aide alimentaire dans ses nouveaux locaux de la maison des solidarités et des familles. Découverte.

C'était l'affluence des grands jours ! Mardi 12 mars, les locaux flambant neufs de l'Epice'Riz, le nouvel espace solidaire de la maison des solidarités et des familles (MSF), étaient littéralement noirs de monde. Il faut dire que bénévoles de l'association familiale (AF), représentants de l'union départementale des associations familiales (UDAF) s'étaient retrouvés autour

du maire Daniel Boisset, de Corinne Meunier, vice-présidente du CCAS de Saint-Egrève et de Marier-Claude Perrier, présidente de l'association familiale pour inaugurer ce nouvel espace.

Solidarité alimentaire

Les convives ont ainsi pu découvrir les 135 m² qui accueillent désormais un magasin hors normes permettant aux familles bénéficiant de l'aide alimentaire de s'approvisionner une fois par semaine. "A Saint-Egrève, l'association familiale se charge de la distribution des colis de la banque alimentaire de l'Isère depuis 1987. Aujourd'hui, ce service évolue pour

permettre aux ménages suivis par le CCAS de choisir eux-mêmes les produits dont ils ont besoin. C'est un grand changement pour les bénévoles qui se sont mobilisés afin d'organiser cette mutation profonde de leur action", explique Corinne Meunier.

Le principe : permettre aux familles dans le besoin d'acquiescer des denrées à des prix modiques. "Ce sont les familles qui avaient exprimé cette attente", rappelle Virginie Guiol, coordinatrice à la MSF, qui explique que l'aide alimentaire "permet aux bénéficiaires de compléter les achats qu'ils font dans les commerces classiques et de réaliser des économies sur leurs dépenses

(260 m²

C'est la surface que se partagent l'Epice'Riz et le vestiaire solidaire du secours populaire.

alimentaires. L'objet était également de faciliter une démarche de santé publique : l'accès à des produits frais". Identifiés, orientés et suivis par le CCAS (centre communal d'action sociale), les bénéficiaires de cette aide sont des Saint-Égrévois qui peuvent compter sur ce soutien pour une durée de trois mois renouvelables. ■

(170 000 €

C'est le budget global consacré par la Ville au réaménagement de l'entresol de la MSF qui accueille désormais le vestiaire du secours populaire et l'Epice'Riz de l'association familiale. Le CCAS a consacré 32 000€ pour l'équiper d'armoires réfrigérées et d'étagères.

Nouveautés

En plus des traditionnels produits secs et conserves, l'Epice'Riz propose désormais des fruits et des légumes frais, ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien pour l'achat desquels le CCAS alloue 20 000€ à l'association familiale. Si le prix moyen des produits alimentaires proposés par l'Epice'Riz ne représente que 10 % de ceux pratiqués dans le circuit classique de distribution, lessives et savons bénéficient d'une tarification sociale en fonction des revenus des ménages.

La nouvelle organisation impacte aussi le travail des bénévoles qui se sont formés et mobilisés pour gérer ces stocks, réceptionner les commandes, mettre en rayon les produits, ouvrir l'Epice'Riz, accueillir les clients et tenir la caisse. En tout 25 bénévoles se mobilisent trois demi-journées par semaine pour animer ce lieu qui a déjà trouvé toute sa place au cœur de la MSF.

Prévention / sécurité

Des espaces publics sécurisés

Afin de permettre l'organisation de manifestations en plein air, la Ville a fait sécuriser certains espaces publics. Des installations qui devraient bientôt être pérennisées et améliorées. Explications.



C'était une obligation préfectorale : en 2017, l'Etat a exigé de la commune que celle-ci mette en place des dispositifs pour sécuriser l'accès au parc de l'hôtel de ville. Afin de répondre, dans l'urgence, à cette injonction, la Ville a donc installé une soixantaine de gabions et de blocs béton pour en interdire l'accès aux véhicules à moteur lors des grandes manifestations populaires comme le feu d'artifice ou

la journée Associations en fête. Cette installation temporaire demandée par la préfecture fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion de la part de la Ville qui souhaite développer des solutions plus pérennes. En effet, si les dispositifs mis en place depuis maintenant deux ans jouent leur rôle en empêchant camions et véhicules d'accéder aux pelouses tout

en permettant aux piétons et cyclistes d'y évoluer en toute sérénité, leur aspect ne met pas particulièrement en valeur le patrimoine local. La commune prévoit donc d'améliorer l'aspect esthétique de ces équipements, tout en renforçant la sécurisation à certains endroits. Ainsi, si des gabions doivent être rajoutés, des modifications telles que

la végétalisation de certains d'entre eux devraient aussi être réalisées sur des aménagements existants. Plusieurs espaces sont concernés comme la rue des Mails, l'avenue du Général de Gaulle, les abords du Patio ou encore l'avenue de la Monta. Les travaux et aménagements seront réalisés en fonction des manifestations et sont programmés jusqu'en 2020. ■

Zapping du mois

MARS

**Jeudi
21**


Lab'aux idées première

Pour lancer son troisième budget participatif, Saint-Egrève a organisé un Lab'aux idées. Atelier dans lequel chacun pouvait apporter un peu de bonne volonté pour faire émerger le "petit truc" qui améliorera peut-être le quotidien des Saint-Egrévois. L'événement a été productif et une vingtaine de participants a joué le jeu. Tous se sont essayés au jeu "tube à essais" pour lancer des projets dont la concrétisation pourrait être envisagée dans le cadre des 45 000€ consacrés au budget participatif 2019.

PARTICIPEZ : vous avez une idée pour améliorer Saint-Egrève ?
Soumettez-la avant le 14 juin dans le cadre du budget participatif 2019 qui consacre 45 000€ à financer des projets citoyens. En savoir + : 04 76 56 53 00

Rythme scolaire : le travail a commencé

Le comité de pilotage sur les rythmes scolaires s'est réuni pour la première fois le 19 mars dernier. Cette instance, qui rassemble des élus et des techniciens de la Ville ainsi que des représentants des parents d'élèves de l'ensemble des groupes scolaires publics et des enseignants, a travaillé sur un appel d'offre. Objectif : recruter une société d'audit spécialisée qui pourra mener une enquête approfondie sur l'organisation locale des temps scolaires et périscolaires...
Affaire à suivre.


Conseil municipal

La prochaine séance publique
aura lieu à 19h **mercredi**
10 avril en salle du conseil
municipal



Déplacements

Pics de pollution, circulation ralentie, coût d'entretien... le tout voiture n'est plus dans l'air du temps et de nombreux Français cherchent des solutions alternatives pour leurs déplacements quotidiens. Les Saint-Égrévois ne dérogent pas à la règle. Comme dans beaucoup de villes françaises, ils sont de plus en plus nombreux à adopter d'autres moyens de mobilité que la voiture. Santé, économie d'énergie, économies financières, les bonnes raisons sont nombreuses pour laisser sa voiture au garage... Le point sur des modes de déplacement en pleine évolution.

©Grenoble-Alpes Métropole

sommaire du dossier

- page 13
Ça bouge dans les transports
- page 14
*3 questions à Catherine Haddad
Enzo, en tram avec entrain*
- page 15
*Amélie, multimodale attitude
Fabien, l'horreur des embouteillages
Où rouler en EDP ?*



Ça bouge dans les transports !

Avec une proportion comprise entre 75 et 81 % des actifs qui travaillent à Saint-Egrève qui font leur trajet en voiture, celle-ci est sans surprise le moyen de transport numéro un dans la commune et dans l'agglomération. D'après les derniers chiffres du syndicat mixte des transports en commun (SMTC), un tiers des déplacements effectués au volant d'une voiture sur le territoire métropolitain correspondent à des navettes domicile-travail. Cela représente 260 000 véhicules par jour de plus sur les routes selon la dernière enquête ménages déplacements du SMTC. Toutefois, malgré ces chiffres

faire évoluer leur mode de locomotion.

Maillage

"A Saint-Egrève nous avons la chance d'avoir un maillage fin et un large éventail de solutions pour faciliter les déplacements du quotidien", explique Catherine Haddad, première adjointe en charge du développement durable qui rappelle que "avec l'arrivée du tram E en 2015, l'utilisation des transports en commun a fait un bond à Saint-Egrève", constate la première adjointe, elle-même utilisatrice convaincue du réseau disponible à Saint-Egrève. Il faut dire qu'en plus du tram, dont le cadencement est optimisé pour répondre aux mieux à l'affluence en fonction de l'heure de la journée, la Ville dispose de six lignes de bus qui permettent non seulement de relier tous ses secteurs au tram mais aussi de se déplacer d'un quartier à l'autre. Pour compléter ce réseau Tag, une trentaine de trains desservent quotidiennement la gare de Saint-Egrève "en terme de temps de transport, c'est imbattable puisqu'on met moins de vingt minutes pour aller à Gières" déclare Romain, utilisateur quotidien de cette ligne.

Évolution

Lentement mais sûrement, les choses évoluent donc. D'autant

plus que les transports en commun sont loin d'être la seule alternative viable à l'automobile. Ainsi, toujours selon cette même enquête ménages déplacements, 62 % des foyers métropolitains disposent d'au moins un vélo. Envisagé comme un moyen de transport à part entière plus que comme un loisir, la petite reine capterait au bas mot environ 4 % des déplacements internes à la métropole et représentait 58 000 trajets par jour il y a quelques années. Et il semblerait que depuis, cette croissance continue sur la même voie. "Que ce soit au niveau municipal ou métropolitain, nous nous efforçons d'accompagner l'essor du vélo en mettant en place les conditions favorables en termes de confort d'utilisation et de sécurité", continue Catherine Haddad qui rappelle que si Saint-Egrève a depuis des années développé son réseau de pistes cyclables, c'est désormais la Métro qui, depuis 2015, détient cette compétence et développe actuellement "Chronovélo", des pistes cyclables nouvelle génération. Saint-Egrève se situe sur l'un des quatre axes structurants du futur réseau cyclable de la Métro qui, à l'horizon 2022, devrait totaliser 44 km de liaisons sécurisées supplémentaires. "Les berges de l'Isère devraient être aménagées pour permettre une liaison

Saint-Egrève/Grenoble Centre/Saint-Martin-d'Hères Campus", explique Nolwenn Renan, directrice des services techniques de la Ville. Elle rappelle qu'en plus d'une nouvelle identité visuelle forte, les axes Chronovélo seront aussi jalonnés d'aires de service.

Nouveaux adeptes

Une bonne nouvelle attendue avec impatience par bon nombre de cyclistes du quotidien qui,

320km

C'est la distance des itinéraires cyclables dans la métropole dont une trentaine sur Saint-Egrève

DIS-MOI

COMMENT TU TRAVILLES

221 000 actifs travaillent sur le territoire de la métropole, généralement pour leurs trajets domicile-travail, 63 % se servent de leur voiture, 19 % utilisent des transports en commun, 10 % marchent ou travaillent chez eux et 8 % pédalent sur leur vélo ou roulent en deux roues motorisés.

92 830
véhicules circulent quotidiennement sur l'A48 au niveau de Saint-Egrève

impressionnants, force est de constater que "la bagnole" cède peu à peu du terrain à d'autres modes de transport alternatifs qui sont au cœur de l'actualité locale et nationale. Et les Saint-Egrévois n'ont pas attendu que les parlementaires se penchent sur la future "loi mobilités" pour

••• chaque jour, utilisent leur vélo pour se rendre au travail. Ces derniers se sont même trouvé un petit sobriquet : les vélotafeurs. Mot valise qui évoque le fait d'aller au "taf" (travail) à bicyclette, ils se retrouvent même sur les réseaux sociaux pour assurer la promotion de ce mode de transport, échanger ensemble des astuces, proposer des aménagements ou dénoncer les abus de certains autres usagers de la route qui ne respectent pas les pistes cyclables. Un engouement pour la petite reine qui est dans l'ère du temps

puisqu'il se vend chaque année en France près de 2 800 000 bicyclettes parmi lesquelles la part des vélos à assistance électrique explose littéralement. "Avec ma compagne qui travaille à Grenoble et moi à A.Raymond, nous avons profité d'une promotion pour acquérir deux VAE", explique Raphaël Rousset qui habite Prédieu. Cet investissement permet au couple de faire l'intégralité de ses déplacements domicile-bureau. "C'est la solution la plus rapide pour faire le trajet de porte à porte", continue le jeune Saint-Egrévois

qui ne tarit pas d'éloge sur ce mode de transport. "On évite les embouteillages et on n'a pas de problème pour se garer. Même si on bénéficie d'une assistance électrique qui rend les trajets confortables même les jours de vent, cela permet aussi d'avoir une petite activité physique quotidienne". Le vélo, une tendance lourde qui devrait se poursuivre dans les années qui viennent puisque, actuellement en discussion, la loi mobilités envisagerait de multiplier par trois sa part dans les déplacements d'ici à 2024. Mais si le "biclou" est en odeur

de sainteté, rares sont ceux qui sont prêts à abandonner leur chère auto. Raphaël Rousset indique que pour les autres déplacements du couple, courses, loisirs... la voiture reste nécessaire.

Une autre voiture

Pour ces indispensables trajets motorisés, certains ont tout de même trouvé la solution pour ne pas avoir à acquérir et entretenir à grand frais une voiture en se tournant vers l'autopartage. Stéphanie Pesenti, chargée de développement chez Citiz,

(19% de la consommation d'énergie et 32 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) enregistrées sur la métropole sont générées par les transports.

Enzo

EN TRAM AVEC ENTRAIN

Jeune Saint-Egrévois très looké, Enzo n'a que quelques instants devant lui. En attendant le tram E à l'arrêt Saint-Robert, l'étudiant en première année d'économie à Grenoble trouve tout de même le temps de faire l'éloge de ce mode de transport. "J'utilise le tram tous les jours pour aller à la fac. Il n'y a qu'un changement. L'an passé, c'était pour aller au lycée. Je ne me déplace quasiment qu'en tram", explique le jeune homme qui est plus que satisfait de la ligne E. "Pour aller en cours ou pour sortir, c'est hyper pratique et ça ne coûte pas cher". Et quand on lui demande s'il songe à acquérir une voiture pour gagner en indépendance, il répond tout sourire "sûrement pas", donnant à son interlocuteur le sentiment d'avoir posé une question idiote. Mais voilà que le tram arrive, pas le temps donc de s'appesantir.



questions à :

3

Catherine
HADDAD



Première adjointe au maire en charge du développement durable

Pourquoi cet engagement de la Ville pour favoriser les déplacements alternatifs ?

Notre démarche est motivée par l'aspect santé publique. On le sait, se déplacer autrement qu'en auto permet d'avoir un minimum d'activité physique au quotidien. En outre, nous sommes sensibles à l'aspect environnemental de la question des déplacements et diminuer la part de l'auto individuelle dans les déplacements quotidiens permet d'améliorer la qualité de l'air.

N'est-ce pas là de l'affichage ? En quoi la Ville peut-elle agir concrètement ?

Concrètement, nous travaillons en lien étroit avec nos partenaires comme la Métropole, le SMTC ou encore Citiz pour nous assurer que la desserte en transport en commun reste attractive sur la commune, pour développer les pistes cyclables et que chacun puisse choisir le mode de déplacement qui lui convient le mieux. Nous sommes partie-prenante dans la création de la Zone à faible émission de polluants atmosphériques (ZFE) et nous nous engageons pour que soit créée, à Saint-Egrève, une station GNV pour alimenter les véhicules au gaz.

D'accord. Mais en ce qui concerne le développement du vélo, on en est un peu au point mort non ?

Non, en ce moment, si le projet Chronovélo sur les berges de l'Isère a pris du retard au niveau métropolitain, la nouvelle piste cyclable du chemin La Priola va bientôt permettre de relier Vence Eco parc à la gare de manière sécurisée et agréable. Ce cheminement contournera l'hôpital et devrait offrir une ambiance champêtre.

constate que les trois véhicules consacrés à cette solution de mobilité installés à Saint-Egrève fonctionnent plutôt bien. Des particuliers et des entreprises ont régulièrement recours à ces véhicules. *“Cela évite aux ménages d’avoir besoin d’une deuxième voiture et évite aux entreprises d’immobiliser une partie de leur capitale pour acquérir une flotte. On sait qu’une voiture est inutilisée 90 % du temps alors qu’elle revient en moyenne à 6 000 € par an.”*

Aurélien, un utilisateur convaincu de Citiz à qui il a même confié sa voiture pour en faire un véhicule d’autopartage dans le cadre du dispositif *“Ma chère auto”* déclare *“avant, ma voiture représentait pour moi à la fois le confort de pouvoir aller en montagne et partir en vacances, mais aussi un certain nombre de soucis : assurance, entretien, stationnement. Maintenant, j’ai les avantages sans les inconvénients. Mieux, elle me rapporte de l’argent”*.



Fabien L’HORREUR DES EMBOUTEILLAGES

Le choix du vélo, Fabien l’a fait car il a une sainte horreur des bouchons. Travaillant à Meylan, il avait des trajets en voiture entre 35 et 50 minutes en fonction de la circulation. Depuis qu’il est passé au vélo, c’est 35 minutes point barre. *“40 si je prends le chemin des écoliers. Je suis passé au tout vélo il y a trois ans. J’ai calculé mon budget trajet annuel en voiture et je l’ai consacré à m’équiper pour rouler au quotidien. Je me suis fait plaisir avec un très beau vélo et des vêtements de pluie”*. Depuis roulez jeunesse ! Le Saint-Egrévois est devenu un vélotafeur convaincu *“Je ne supporte plus les embouteillages. Même quand il pleut je préfère le vélo. On trouve des solutions pour s’adapter au temps. Et puis ça permet d’intégrer un peu d’activité physique au quotidien”* déclare ce père de famille qui a converti son foyer au vélo. La voiture, il reconnaît en avoir besoin pour ses loisirs *“j’ai de gros jouets et je ne voudrais pas rater une journée de poudreuse sur les pistes ou un coup de vent sur le lac”*, mais s’il n’est pas prêt de lâcher sa chère auto, il avoue être *“en réflexion”* pour trouver des solutions alternatives sans prise de tête.

Nouveaux objets

Véritable folie dans les grandes agglomérations comme Paris et Lyon, les engins de déplacement personnels (EDP) prennent aussi Saint-Egrève d’assaut. Bénéficiant actuellement d’un flou juridique, gyropodes, hoverboards, monowheels, hoverskates et autres engins motorisés s’imposent dans le paysage local et sont adoptés par de nombreux habitants.

Romain Cornu qui s’est converti à la trottinette électrique depuis janvier dernier apprécie la différence. *“Avant cela j’utilisais une trottinette classique mais mon rendement était assez faible. Depuis que je suis passé à l’électrique je fais beaucoup plus de choses en rentrant chez moi. Je ne mets que 5 ou 6 minutes pour faire le kilomètre et demi qui sépare la gare de Saint-Egrève de ma société. Le soir j’ai le temps de m’arrêter à la boulangerie, à la boucherie dans le même laps de temps qu’avant”*.

Et vous, vous vous déplacez comment ? ■

Amélie MULTIMODALE ATTITUDE

La voiture pour se rendre à son travail ? Pas question ! Le vélo ? Ses trajets sont un peu trop longs. Le tram ? Pas assez rapide... Vivant à Gières et travaillant dans la zone d’activité du Fontanil, Amélie a trouvé la solution adaptée à ses besoins : le train assorti de la trottinette électrique. Traverser l’agglo ne lui prend que quelques minutes et depuis décembre dernier, elle termine son trajet juchée sur sa trottinette flambant neuve. *“Avant je prenais le vélo dans le train, mais sur la ligne il n’y a pas assez de place dans les rames pour tous les cyclistes. C’était toujours compliqué de descendre”*. Pour pallier ce problème, Amélie a donc opté pour un modèle capable de filer à 25 km/h sans effort. *“Il faut faire attention, c’est pour ça que je porte un casque et des gants. Mais c’est agréable et entre la gare et le travail, il faut que ça carbure. C’est donc une bonne solution”*, déclare la jeune femme qui roule au maximum sur les pistes cyclables même si elle doit parfois *“rouler sur la route et slalomer entre les camions”*. Si elle aussi est propriétaire d’une voiture, elle confie utiliser sa trottinette le *“week-end, pour faire des bricoles, acheter le pain. Pour mes courses, je prends un sac à dos et je vais chez le primeur avec”*.





Rencontre

Portrait sans fard d'une maquilleuse festive

Maquilleuse festive, coiffeuse excentrique, cuisinière de campagne pour festivals, maman, formatrice, vidéaste... rencontre avec Kapik, une Saint-Egrévoise débordante d'énergie.

Sourire radieux, l'état d'esprit de Kapik se lit sur son visage aussi bien que sur son bras : "la vie est belle". Cette maxime, qu'elle a tatouée au milieu d'éclats de couleurs vives, semble bien résumer la personnalité de la jeune Saint-Egrévoise. Parmi les nombreuses activités de cette toute jeune maman de Barnave, la plus marquante est sans doute son métier de maquilleuse festive. Un choix professionnel que Kapik a fait très tôt.

MJC Europe

C'est à Saint-Egrève à une époque épique que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître, ou du moins ne s'en rappellent-ils pas forcément, qu'est née la vocation de Kapik. "Ado, j'étais animatrice à la MJC Europe", raconte la jeune femme, qui se souvient avoir découvert sur place le maquillage festif. "C'est une activité qui m'a tout de suite plu. Mais nous n'avions pas du matériel correct pour travailler alors j'ai acheté le mien. C'est comme ça que j'ai commencé à travailler dans le maquillage il y a maintenant 17 ans". Bille en tête,

la jeune fille se forme tous azimuts et apprend son métier "sur le tas".

Maquillage multifacettes

Du maquillage festif pour les enfants, elle évolue et s'adapte aux goûts de publics variés. "Pour les ados par exemple avec des maquillages à thèmes comme Halloween. Dans des festivals, j'interviens aussi avec d'autres maquilleurs, la "police paillettes" en déambulation pour maquiller dans les files d'attente par exemple. Je fais aussi des coiffures excentriques" continue la jeune femme qui a même produit quelque "tutos" Youtube pour une boutique de produits de fête et qui met un point d'honneur à animer ses réseaux sociaux pour faire connaître son travail.

Quand elle ne s'applique pas à créer des prothèses en latex qui seront utilisées lors de shootings par des photographes professionnels, Kapik intervient aussi auprès d'artistes pour les aider à créer leur maquillage de scène "et surtout leur apprendre à le reproduire seul par la suite".

Accompagnement

Très sensible aux questions de transmission et d'accompagne-

ment, Kapik participe régulièrement à former des bénévoles ou à accompagner d'autres maquilleuses qui, comme elle, se lancent dans le volet festif du métier. "Je vais par exemple animer une formation pour les parents du sou des écoles qui vont participer à la prochaine fête. Mais pour celles qui souhaitent faire carrière, je les aide en leur donnant des conseils techniques mais aussi des conseils de gestion" détaille Kapik. "J'ai longtemps eu mon auto-entreprise pour cette activité de maquillage mais aujourd'hui elle est intégrée au projet associatif de Kraken roll", qui rassemble une vingtaine de bénévoles autour d'un projet pour le moins original.

Kraken Roll ?

Cela fait dix ans que l'association roule sa bosse de festival en festival. "L'asso est née du collectif Rien ne sert de courir", explique Kapik qui présente l'activité de cette structure peu connue des Saint-Egrévois. "Nous sommes une association ressource pour d'autres associations. À la base, nous proposons du catering, de la cuisine en événementiel. Au début

on a fait ça pour des copains qui montaient leur petit festoche. Et au final, on gère aujourd'hui des événements qui rassemblent jusqu'à 350 personnes. Nos bénévoles sont des hyperactifs qui s'amuse à faire partie de l'organisation de festival. C'est un bon moyen de soutenir les petits événements qui n'ont pas de gros moyens pour nourrir les artistes et les techniciens. Comme on travaille souvent avec des gens qui sont beaucoup sur la route, on ne peut pas leur proposer uniquement des pâtes ou des sandwiches. Il faut savoir varier les plats, les adapter à toutes les exigences alimentaires", continue Kapik qui pour l'occasion a suivi un CAP. "Nous avons une éthique associative forte. Nous sommes adhérents du Kern, la monnaie locale de l'agglomération grenobloise, on travaille beaucoup sur le prix libre. D'ailleurs, grâce à notre expérience en la matière, on intervient auprès de festivals qui souhaitent mettre en place des prix libres sans trop savoir comment faire. C'est un autre des volets de l'association" ■

En savoir + :

www.krakenroll.org/

www.pikeepik.net

Zapping du mois

MARS

Samedi
23



Ecorces vives

Dans le cadre du Printemps du livre de Grenoble, la bibliothèque de Saint-Égrève a accueilli Alexandre Lenot le temps d'une rencontre littéraire. À cette occasion, l'auteur, publié chez Actes Sud a pu présenter son roman "Ecorces vives" et échanger avec le public saint-égrévois aussi bien sur son travail que sur l'écriture en générale. Une rencontre des plus enrichissantes.

Théâtre 2.0



"Les Gafadaises". Derrière ce nom de code mi-énigmatique mi-comique se cache un projet théâtre d'envergure nationale. En effet, un réseau de troupes s'est mis en tête de créer des spectacles sur le thème des GAFAs (les géants du net que sont Google, Amazon, Facebook et Apple), des réseaux sociaux et plus généralement du numérique. Jamais en reste d'un projet novateur, l'association A Vence Théâtre a naturellement rejoint ce projet théâtral hors norme. Pour ce faire, la compagnie saint-égrévoise recherche des comédiens amateurs, de préférence avec une expérience de la scène, pour créer une pièce... de toutes pièces ! Les premières représentations sont prévues dès l'automne et un moment fort sur les Gafadaises est d'ores et déjà au programme de l'édition 2020 de Fестиatre. De l'écriture du texte au jeu en passant par les répétitions et le développement des personnages, la construction des décors et des costumes tout est ici à inventer ! ■

En savoir + : <http://avence.cdutheatre.fr>, avence@cdutheatre.fr ou 06 77 08 95 15

VIDE-GRENIER DU SECOURS POPULAIRE : samedi 4 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et dimanche 5 mai de 9h à 12h, le secours populaire organise son grand vide-grenier solidaire à la maison des solidarités et des familles (MSF)

Un safari truites

Quelle soit arc-en-ciel ou vagabonde, avant de la déguster, la truite il faut la pêcher ! Et pour ce faire, le bon plan du week-end des 27 et 28 avril, c'est le safari de pêche organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Égrève autour du plan d'eau de Créton. Deux jours durant, le lac de l'Union des pêcheurs devient donc le théâtre des exploits de ceux



qui auront eu la bonne idée de s'inscrire sur place dès 6h.

À noter : l'événement est ouvert à tous, même à ceux qui n'ont pas le permis de pêche. ■

Renseignements : 06 32 46 03 78 ou 06 75 06 21 21

Pétanque au Muret

"Tu tires ou tu pointes ?". Quel que soit leur style de jeu, les "pétanquistes" amateurs ou confirmés sont les bienvenus au premier concours de pétanque organisé par l'Union de quartier du Muret. La compétition, forcément conviviale, est programmée mercredi 1^{er} mai à 13h30. Pour taquiner le cochonnet, rendez-vous est pris rue des Faux Sauniers. **En savoir +** : 06 16 51 95 08.

TOURNOI RCCN : traditionnellement organisé le 1^{er} mai, le tournoi Humbert Cargnelutti du RCCN (ouvert aux joueurs de M6 à M12) se déroulera cette année le samedi 4 mai

Zapping du mois

MARS

Jeudi
7



La main à la toile

C'est au son du violoncelle que Geneviève Reynier, conseillère municipale adjointe à la culture, a lancé officiellement l'exposition dédiée à Simone Sempéré à l'occasion d'un vernissage-performance. En effet, pour mieux faire comprendre sa démarche au public, l'artiste a mis la main à la pâte (ou plutôt à la toile) en proposant une démonstration "live" de sa méthode de travail. Une façon de faire qui a permis aux plus curieux d'apprécier les techniques de peinture mobilisées pour créer les toiles présentées en mairie.

LA VENCE SCENE

Vendredi 12 avril 2019 à 20h

La tragédie du dossard 512

Yohann Métaï est le dossard 512. Un coureur parmi des centaines d'autres qui s'attaque à une course autour du Mont-blanc. Dans cette foule de sportifs, seul face à lui-même, le dossard 512 se pose des questions existentielles comme "pourquoi ?" ou "qu'est-ce que je fous là ?". Comédie décapante qui retrace l'épique odyssée du "trailer" qui se frotte à l'UTMB (l'ultra trail du Mont Blanc), le spectacle de ce comédien sportif évoque pêle-mêle les fantasmes de gloire, les hallucinations qui font parler les marmottes, les douleurs, les autres coureurs et le corps qui se rebiffe. ■

En savoir plus : www.yohannmetay.com



ANNULATION : le spectacle "Bidules trucs", de Rouge Banane programmé le 10 mai est annulé et remplacé par "Braises de mémoires" qui présente deux récits "Pierrot lunaire" de Philippe Claudel et "Mon père cet auguste clown", de Michel Quint

COMPLET : attention, la tragédie affiche complet à Saint-Egrève mais à l'heure où nous écrivons ces lignes il restait quelques places pour la représentation au Théâtre de la Mure le 7 avril à 17h30. Plus d'infos sur lmct.fr

Mardi 30 avril à 20h

L'Odyssée... à vapeur : steampunk Homère



Et si le plus grand des récits de la Grèce antique avait été écrit par un Jules Verne à l'heure de la révolution industrielle ? Un tel argument placé entre les mains de la Compagnie Halte ne pouvait qu'aboutir à une épopée "steampunk" dans laquelle bateau à vapeur, avions et locomotives en métal riveté se substituent aux voiliers hellènes. Adapté, composé et mis en scène par Grégoire Béranger, le spectacle créé en janvier 2017 retrace la traversée maudite d'Ulysse sur un ton burlesque et décalé. ■

En savoir plus : www.compagniehalte.com

AUTOUR DE LA PIÈCE : avec "Un spectacle... des livres" la bibliothèque propose une sélection de livres pour continuer l'Odyssée au fil des pages

Samedi 4 mai à 20h

Drôles de dames

Ces drôles de dames là ne sont pas les célèbres Charlie's angel. Non, ce sont trois "working girls" de San Francisco qui s'ennuient dans leur travail au sein de la "Sale Force Tower". Arrières-petites-filles d'un très célèbre agent mais néanmoins mafieu de Chicago, elles se rêvent une vie à son image tout en enchaînant des péripéties amoureuses sans lendemain... Fidèle à la formule qui a fait son succès depuis des années, Saint-E Olympia revient sur les planches de La Vence Scène avec sa douzième comédie musicale. ■



Réservations : 06 17 32 61 36
ou jc.lafran@gmail.com



Lundi 8 avril à 14h

Lundi cinéma

Tous les mois, le CCAS et La Vence Scène proposent aux seniors d'assister à une séance de cinéma et d'échanges conviviaux. En avril, ce lundi cinéma du CCAS est l'occasion de découvrir "Qui m'aime me suit !" un film français de José Alcala avec Daniel Auteuil et Catherine Frot. Comédie de mœurs, le long métrage se poursuit par une petite collation après la séance à l'espace convivialité de l'espace culturel. Pour bénéficier d'un tarif groupe, les seniors doivent s'inscrire auprès de Solène Appourchaux au 04 76 56 53 05.

l'agenda du 6 au 22 avril



JUSQU'AU 14 AVRIL

Salon de l'aquarelle, exposition au Château Borel et à la maison Borel. Tous les jours de 14h à 18h.

DU 5 AU 13 AVRIL

Salon de l'aquarelle : exposition Carnets de voyage par Haut en couleurs à la bibliothèque Barnave.

VENDREDI 5 AVRIL

Théâtre, "La joyeuse pagaille", comédie présentée par la Cie des Dracotins à l'Espace Robert Fiat en partenariat avec la section basket de l'USSE.

En savoir : 06 74 10 65 71.

Concert, Alma Jazz à La Vence Scène. 20h.

SAMEDI 6 AVRIL

Salon de l'aquarelle : atelier découverte de l'aquarelle par Marie-Pierre Coiffard (Haut en couleurs) et Agnès Anselme (ACDA). De 10h à 12h.

En savoir + : 04 76 75 40 63

bibliotheque@mairie-st-egreve.fr

Salon de l'aquarelle : mini-conférence "L'aquarelle par principes indirects" par Francis Cordina, à la bibliothèque Barnave. De 14h à 16h.

Basket, l'équipe seniors masculins Prénat reçoit Portes-de-l'Isère au gymnase L. Terray. 20h30.

DIMANCHE 7 AVRIL

Repas dansant de la FNACA à l'Espace Robert Fiat. 12h.

En savoir + et réservations :

06 31 29 79 10 ou 04 76 75 49 71.



Handball N3, l'équipe senior garçon 1 reçoit Clermont-Ferrand au complexe J. Balestas. 16h.

JEUDI 11 AVRIL

Salon de l'aquarelle : démonstration "La peinture animalière" par Mathilde Arragon dans les salles d'exposition du Château Borel. De 15h à 16h.

Conférence, "Je prends soin de moi avec l'art thérapie" par Corps et Sens à la maison des associations. 20h30. Inscriptions : corpsetsens38@gmail.com

VENDREDI 12 AVRIL

Salon de l'aquarelle : stage pour non-débutants "Fleurs" animé par Marie-Claire Moudru à l'hôtel de ville. De 9h30 à 17h. Inscription et renseignements : 06 12 35 23 44

moudru.marie-claire@neuf.fr
www.mcmoudru.com

13 ET 14 AVRIL

Salon de l'aquarelle : stage pour non-débutants "Scènes urbaines" animé par Umberto Rossini au centre aéré des Scilles du Néron (Quaix-en-Charreusse). De 9h à 17h.

Inscription et renseignements :

06 07 19 50 65

umberto.rossini.aquarelle@orange.fr

www.bit.ly/2tCxEBs

DIMANCHE 14 AVRIL

Salon de l'aquarelle : démonstration "La part du blanc" par Alain Gegout dans les salles d'exposition du Château Borel. De 16h à 17h.

Salon de l'aquarelle : remise du prix du public et clôture du salon. 17h30.

DU 12 AU 29 AVRIL

Vacances de printemps

DU 15 AU 19 AVRIL

Atelier Graines d'artistes, dessin, peinture, modelage et initiation à l'histoire de l'art. De 9h15 à 12h15.

En savoir + : 06 86 32 15 82.

latelierbleuorange@gmail.com

latelierbleuorange.fr

Matinées graphiques de l'Atelier de l'Islo, "Lorsque la main voit et que l'oeil touche".

En savoir + : 06 16 08 59 70

LA VENCE SCENE cinéma



à 20h ; le 14 avril à 17h30 ; le 15 avril à 16h ; le 16 avril à 18h30.

► **J'veux du soleil**

Le 13 avril à 20h ; le 15 avril à 18h30.

► **Le parc des merveilles**

Le 10 avril à 14h et 16h ; le 13 avril à 14h et 16h ; le 14 avril à 14h et 16h ; le 15 avril à 10h (ciné p'tit dej) et 16h30 ; le 16 avril à 14h30 et 16h.

► **Les témoins de Lendsdorf** (VOSTF)

Le 10 avril à 18h ; le 14 avril à 20h ; le 15 avril à 20h30.

► **Dragon Ball Super : Broly**

Le 10 avril à 17h30 ; le 15 avril à 14h ; le 16 avril à 18h15.

► **Bohemian Rhapsody**

Le 13 avril à 15h ; le 15 avril à 20h30 (VOSTF).

► **Captain Marvel**

Le 13 avril à 17h45 ; le 14 avril à 15h ; le 16 avril à 20h30.

► **Dragons 3 : le monde caché**

Le 15 avril à 10h (ciné p'tit dej) ; le 16 avril à 16h30.

► **La lutte des classes**

Le 17 avril à 17h30 ; le 19 avril à 20h30.

► **Royal Corgi**

Le 17 avril à 14h ; le 18 avril à 16h15 ; le 19 avril à 16h.

► **Ariol prend l'avion**

Le 17 avril à 16h ; le 18 avril à 16h30 ; le 19 avril à 16h30.

► **Raoul Taburin**

Le 17 avril à 17h30 et 20h ; le 18 avril à 18h15 et 20h30 ; le 19 avril à 20h.

► **Mon inconnue**

Le 17 avril à 20h ; le 19 avril à 14h.

► **Dumbo**

Le 18 avril à 14h.

► **Le mystère de Henri Pick**

Le 19 avril à 18h15.

► **Tel Aviv on fire** (VOSTF)

Le 18 avril à 20h ; le 19 avril à 18h.

► **Chambaultout**

Le 5 avril à 20h30 ; le 6 avril à 14h et 20h30 ; le 7 avril à 18h ; le 8 avril à 14h et 17h30 ; le 9 avril à 17h30 et 20h30.

► **Dernier amour**

Le 6 avril à 18h15 ; le 7 avril à 17h30 ; le 8 avril à 20h.

► **Qui m'aime me suit !**

Le 8 avril à 14h (lundi cinéma)

► **Wardi**

Le 6 avril à 15h ; le 7 avril à 15h.

► **A thousand girls like me**

(VOSTF)
Le 9 avril à 20h (ciné rencontre)

► **Grâce à Dieu**

Le 7 avril à 20h.

► **Terra Willy – planète inconnue**

Le 6 avril à 16h15 ; le 7 avril à 14h et 16h ; le 17 avril à 15h ; le 18 avril à 14h30 ; le 19 avril à 14h.

► **Les éternels** (VOSTF)

Le 6 avril à 20h.

► **Rebelles**

Le 8 avril à 20h ; le 9 avril à 18h.

► **Green Book : sur les routes du Sud** (VOSTF)

Le 6 avril à 17h30 ; le 7 avril à 20h.

► **Tanguy, le retour**

Le 10 avril à 15h et 20h ; le 11 avril à 20h ; le 12 avril à 20h30 ; le 13 avril à 18h et 20h30 ; le 14 avril à 18h et 20h ; le 15 avril à 14h30 et 18h15 ; le 16 avril à 14h et 20h30.

► **C'est ça l'amour**

Le 10 avril à 20h30 ; le 11 avril

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**

Du lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (standard jusqu'à 18h15 du lundi au jeudi). Permanence le jeudi jusqu'à 19h30 pour l'Etat civil, l'urbanisme, le scolaire, la culture, le cabinet du maire et après prise de rendez-vous préalable).

CCAS : **04 76 56 53 47**

Lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.

Personnes âgées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

Permanence des élus :

Cabinet du maire :

Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**

Conseillers départementaux :

Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**

Députée de la 5^e circonscription de l'Isère :

Catherine Kamowski **04 76 94 28 25**

Sur RDV au 1 rue Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**

Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**

Permanence juridique : **04 76 56 53 00**

Médiation : Edouard Tournier, **04 76 56 53 00**

conciliateur de justice.

PERMANENCES

CARSAT assistante de service social : **04 76 12 19 23**
(hors retraite) Mardi, 9h-12h

Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.

Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**

Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Point Ecoute : **06 48 46 75 94**

Ecoute psychologique sur RDV le vendredi, 9h-13h à la MSF

Centre de planification et d'éducation familiale :

2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**

Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30

ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**

Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**

12 rue des Peupliers

Pompiers : **18** ou **112**

Secours en montagne, Isère : **112**

Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**

Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**

Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**

4 av Général de Gaulle, www.meen-neron.com

La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,

jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.

ou Rue Louis Neel

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**

Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

Grenoble Alpes Métropole : **04 76 59 59 59**

Voirie : n° vert **0 800 805 807**

Déchets : n° vert **0 800 500 027**

Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**

Du lundi au vendredi 9h30-12h et 13h-18h30, le samedi

8h30-18h30. Fermée dimanches et jours fériés.

• Problèmes techniques **04 76 86 20 70**

eau potable, abonnement, résiliation, facturation

ou www.eauxdegrenoblealpes.fr

Eaux de Grenoble Alpes

5 place Vaucanson 38000 Grenoble

Du lundi au vendredi 8h-12h 13h-17h30

• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**

Soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours

féries de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915

6 au 12/04 : pharmacie Nouvelle **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux

Du 13 au 19/04 : pharmacie de la Pinéa, **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Du 20 au 26/04 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 27/04 au 03/05 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 04 au 10/05 : pharmacie du Fontanal **04 76 75 51 48**

1 allée Charles Baudelaire, Le Fontanal



SERVICE À DOMICILE

Interventions sur
Saint-Egrève et alentours

50%
de réduction /
crédit d'impôt*

*selon loi de Finances en vigueur

KaliServices
La qualité chez vous

Auxiliaire de vie
Aide à domicile

Aide ménagère
(personnes actives)

9, cours de la Libération et du Général de Gaulle
38100 GRENOBLE

Tél. 04 58 00 54 92

www.kaliservicesadom.fr

Votre magasin
créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts Loisirs Créatifs

Encadrement Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr

CARROSSERIE de la PRIOLA

Tous travaux
de carrosserie

Grands, moyens
et petits travaux - Marbre

Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

Groupe

Priorité Saint-Égrève

La concertation se poursuit avec et pour les habitants

Comme nous nous y étions engagés, un travail de fond sur la question des rythmes scolaires a commencé avec un groupe représentatif constitué de parents d'élèves délégués, d'enseignants et de représentants de la municipalité. Si beaucoup de villes et villages ont fait le choix de revenir à quatre matinées d'école, nous pensons qu'il est essentiel de comprendre les attentes des parents concernant l'équilibre de vie de leur famille. Ainsi en ce début d'année, ce groupe va travailler à choisir un prestataire qui interrogera l'ensemble des foyers sur les sujets essentiels pour le quotidien des enfants. De ces retours, nous pourrons tirer tous ensemble des conclusions qui seront bénéfiques au plus grand nombre.

Dans le même temps, la majorité municipale travaille pour trouver le meilleur avenir possible aux locaux de Fiancey et de Rochepleine qui sont jusqu'à présent uniquement dédiés à être des annexes de la bibliothèque. Si le maire a maintes fois rappelé que le livre ne sortirait pas des quartiers, il faut maintenant proposer des solutions concrètes pour que les jeunes Saint-Egrévois comme les moins jeunes aient un accès privilégié à la lecture, quelque-soit leur lieu d'habitation. Bien sûr une concertation sera menée sur cette question.

La médiathèque de demain sera un merveilleux outil au service de la culture mais dans le même temps nous mettons comme priorité la proximité et l'animation des quartiers. Pour ce faire nous proposons une palette de solutions, que ce soit le soutien aux associations et aux initiatives locales, le renforcement des conseils des habitants ou la modernisation des budgets participatifs. Chaque habitant est appelé à s'engager avec la Ville au renforcement des liens dans son quartier et sa commune. Du côté de la majorité municipale, nous nous engageons à favoriser ces échanges et à tout faire pour que la proximité et le dialogue vivent dans Saint-Egrève. C'est par ces engagements et cette compréhension des attentes de l'autre que nous réussirons.

Pascal de Filippis, groupe "Priorité Saint-Egrève"
www.facebook.com/prioritesaintegreve

Groupe

Saint-Égrève Autrement



Engagez-vous !

Chers habitants de Saint-Égrève,

Cela fait maintenant 5 ans qu'avec mes amis Françoise Charavin et Jean Marcel Puech nous siégeons assidûment au Conseil Municipal de Saint-Égrève, dans l'opposition, avec nos amis des deux autres groupes : Sylvie Guinand, Brigitte Ruef, Eric Bruyant et Laurent Amadiéu.

Ensemble, depuis 5 ans, nous avons noté des visions convergentes sur des points majeurs, mais des divergences profondes avec la majorité qui dirige depuis 20 ans la ville (fermeture des bibliothèques de quartier, transfert de la gestion de l'EHPAD au secteur associatif, urbanisme anarchique, manque de soutien aux associations, aux parents d'élèves...) tout en notant un réel engagement des services auprès des habitants.

Nous pensons qu'il est temps de proposer une nouvelle équipe pour Saint-Égrève en 2020. Avec l'ensemble des partis de gauche, nous voulons initier un travail de fond pour un projet de vie commun, ambitieux et responsable, généreux et participatif.

Saint-Égrève, commune qui doit être un acteur majeur dans la Métropole, a besoin de vous. Nous avons besoin de personnalités avec un regard neuf pour construire ensemble un projet.

Venez nous rencontrer et débattre, travailler avec nous pour, si certains le souhaitent, constituer une équipe diverse qui, demain, pourra faire avancer Saint-Égrève, autrement.

Hassan BELRHALI hassan.belrhali.ps@gmail.com

Groupe

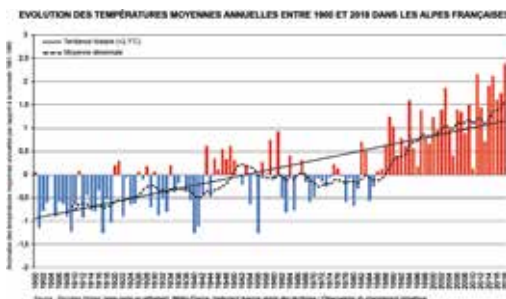
Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Chaud devant !

Parce que nous sommes au cœur des Alpes, ici à Saint-Egrève nous ressentons plus qu'ailleurs les effets du réchauffement climatique.

Les Alpes françaises connaissent une hausse des températures deux fois supérieure à celle de la moyenne mondiale (+1.1°). Avec +2,1° déjà constaté, que ce soit en montagne ou en vallée, nous en subissons malheureusement les conséquences avec des invasions de nouvelles espèces : moustiques tigres, frelons asiatiques, cigales ou papillons pyrale du buis ; des étés caniculaires, des sécheresses à répétition et une neige qui fond au soleil ... Les conséquences pour notre bien-être et notre santé sont importantes : surmortalité lors des canicules, pollution renforcée, allergies démultipliées, asthme, etc. Que peut-on faire ? Beaucoup d'entre nous ont tendance à dire " pas grand-chose " ou " si j'agis à mon échelle, de toute façon vu que les autres s'en fichent, rien ne bougera ". Les petits pas ne suffisent pas ! Comment répondre à cette génération de lycéens et d'étudiants qui n'a pas réclamé de vivre sur une planète en surchauffe et se manifeste aujourd'hui en masse ? Ces jeunes, nos enfants, nous demandent des comptes sur ce réchauffement climatique dont ils ne sont pas responsables. Que peut-on leur répondre ? Que nous savions mais n'avons rien fait ? Un million de jeunes a marché le 15 mars pour le climat dans le monde. A Grenoble, pour la 4^e marche, 20 000 personnes ont défilé. Collectivement et individuellement, nous avons le devoir de répondre par des actes concrets aux générations montantes. C'est ce à quoi nous nous engageons !

L.Amadiéu, B.Ruef, E.Bruyant
groupe.eco@orange.fr



Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

Gratuité des transports publics : oui, c'est possible !

Pour améliorer notre air, notre pouvoir d'achat et nos conditions de vie, à quand la gratuité du transport à St-Egrève et dans l'agglomération ?

La décision finale revient à la métropole et au SMTC, mais les élu.e.s de la majorité qui siègent dans les instances de l'agglomération pourraient soutenir le projet porté à St-Egrève par l'association « pour la gratuité des transports publics », présente depuis 3 ans à la fête des associations. Ils ne font pas ce choix.

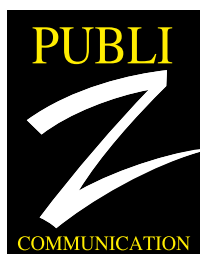
Villes après villes, les bilans tirés de l'accès gratuit aux transports publics pour tous les usagers sont positifs, quelle que soit la couleur politique qui les a mis en place ou le nombre d'habitants concernés : Compiègne, Gap, Aubagne, Châteauroux, Métropole du Valenciennois, Dunkerque, etc... Les enjeux sont sociaux, économiques, environnementaux.

Le maire de Dunkerque explique : « Avec la gratuité, l'agglomération a renoncé à 4,5 millions de billetterie par an, un peu moins de 10 % du coût total du transport public. Soutenable. Mais il fallait aussi dimensionner le réseau. Pour cela il fallait aussi amener la qualité avec la gratuité. »

Des investissements, financés par l'augmentation du Versement Transport, ont été réalisés : augmentation de 30 % du parc, parkings-relais, sites propres pour les bus, arrêts aménagés, nouvelles lignes... La fréquentation a augmenté de 50% et les incivilités ont baissé de 60%. Parmi les nouveaux usagers on compte surtout des jeunes mais aussi des personnes isolées. 67% d'entre eux utilisaient auparavant leur automobile. « Ce qui était intéressant c'était d'amener la question environnementale par un gain de pouvoir d'achat. La gratuité est un progrès social et sociétal. C'est le droit fondamental à la mobilité, contre l'exclusion. Et vous passez d'une logique individualiste à une logique de convivialité où on peut discuter avec son voisin. »

Le projet de gratuité des transports a pour ambition de rendre la métropole plus humaine et la vie plus collective : alors, qu'est-ce qu'on attend pour agir ?

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - PCF
<https://gaucheauthentiquetstegreve.wordpress.com/>



Communication
Edition
Régie publicitaire

PUBLI Z
COMMUNICATION

8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76

Paysagiste

Entreprise qualifiée

jma
Espaces Verts



- > Aménagement extérieur
- > Conception paysagère
- > Arrosage enterré
- > Pavage - Clôture
- > Mur d'enrochement
- > Entretien d'espaces verts
- > Engazonnement - Plantation
- > Taille - Elagage - Abattage



04 74 94 04 80

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL

04 76 56 07 22

www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du Lac
Avenue de l'Île Brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

poivre rouge

RESTAURANT & GRILL



Service rapide • Restaurant **OUVERT 7j/7** midi et soir
du lundi au dimanche 11h30-14h00 et 19h00-21h30
vendredi et samedi soir jusqu'à 22h00

6, rue Louis Besançon - 38120 SAINT EGREVE
04 76 99 96 66 poivrerougesaintegreve

D. et V. BAPST

Opticiens conseil

Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !

Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

2^e Paire • Tiers payant
Parking Gratuit



LA 2^e PAIRE
DE MARQUE
OFFERTE
DU 21 MARS AU 21 MAI



Krys

Vous allez vous aimer

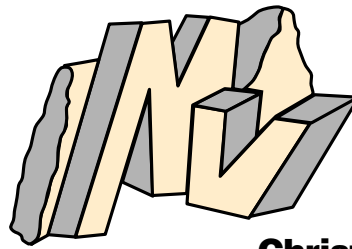
☎ 04 76 75 61 18
optiqueduneron@krys.com
Centre Cial Les Charmettes

Aslan

Travaux de maçonnerie :
piscine, carrelage, faïence,
mur, enduit, dalle, pavé...

Siret : 483837480RM38

06.98.77.28.86 Saint Egreve



MARBRERIE DE LA VENCE

Christian JEAN

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046

safilaf

GROUPE

DÉCOUVREZ NOS DERNIÈRES OPPORTUNITÉS EN LIVRAISON IMMÉDIATE !

APPARTEMENT
DÉCORÉ



Coeur d'îlot végétalisé

Prestations de qualité

Belle surface
terrasses et balcons

Du T2 au T5
à partir de **175 000 €**

#LIVRAISON IMMÉDIATE



Résidence Le Mas des Lys - **SAINT-ÉGRÈVE**

PROMOTEUR IMMOBILIER DEPUIS 1948

Retrouvez l'ensemble de nos Résidences en **ISÈRE** (38)

04 76 41 49 69

safilaf.com

